



## Vol après introduction illicite

Par **Mizzy**, le **08/06/2024** à **19:44**

Bonjour

Cette nuit à 3 heures du matin un individu cagoulé et armé a sauté par dessus le portail de ma résidence . Je me trouvais alors dans mon salon donnant sur la terrasse , situé au RDC et compte tenu de la chaleur la baie vitrée était ouverte. J'étais avec 5 amis et nous jouions à la PS 4. Nous n'avons rien entendu et lorsqu'il a surgit dans mon salon il a braqué son arme sur nous menaçant de tous nous tuer si nous ne lui donnions pas les valeurs visibles ( portables, iPad, PS4, téléphone et portefeuilles). Il nous a contraints à nous mettre à terre et même posé le canon de son arme sur la tête de l'un d'entre nous.

Pourriez vous me dire si mon assurance peut considérer que j'ai fait preuve de négligence comme la police semblait le sous entendre car il n'y a pas eu effraction ?

Quels sont les chefs d'inculpation qui seront retenus si ce voleur est appréhendé ?

Merci pour votre aide.